



# 10 novembre : faisons converger les appels à la grève !



Les salarié-es de très nombreux secteurs professionnels se mobilisent depuis des mois dans leurs entreprises ou leurs services pour revendiquer et gagner de légitimes augmentations de salaire, de meilleures conditions de travail, des emplois de qualité.

Le 18 octobre, la journée unitaire de mobilisation a réuni plus de 3000 personnes dans la manifestation clermontoise et plus d'un million de travailleur-ses en grève dans tout le pays.

En septembre dernier, l'indice des prix à la consommation (IPC), publié par l'INSEE au journal officiel et qui mesure l'inflation s'est certes replié de 0,6 % par rapport au mois d'août, mais sur un an, il a augmenté de 5,6 % ! Cet indice estime la variation moyenne des prix des produits consommés par les ménages français. Le problème, et l'Insee le reconnaît, c'est que cet indice des prix n'est pas du tout un indicateur du coût de la vie.

Beaucoup d'éléments n'apparaissent pas ou sont insuffisamment pris en compte : le logement, le tabac, les doubles charges des familles monoparentales, les crédits, les assurances, etc. La CGT veut construire un indice du coût de la vie qui reflète la réalité des charges financières des ménages, selon leur richesse.

De nombreux·ses salarié·es et agent·es rejoignent cette lutte dans leur entreprise et services pour une autre répartition des richesses.

Par la mobilisation avec leurs organisations syndicales dont la CGT, elles/ils obtiennent l'ouverture de nouvelles négociations et des avancées salariales significatives, à l'image des luttes victorieuses à la T2C et chez B&M.

**Elles et ils se sont mis·es en grève !**

**Elles et ils ont obtenu des augmentations de salaires !**

Pendant que le gouvernement appelle à la sobriété et à la fin de l'abondance, les patrons et les actionnaires engrangent des millions sur tous les tableaux, aussi bien sur l'augmentation des prix à la consommation que sur la spéculation et sur la surexploitation du travail :

- LVMH + 23 % de profits,
- Kering + 34 %,
- Michelin + 7,7 %,
- Danone + 4 % à 1,6 milliard d'euros au 1er semestre (+ 7,4 % de chiffre d'affaires à 13,3 milliards).

Ce début d'automne a été marqué par la grève des salarié-es des raffineries. Mais d'autres secteurs, moins médiatisés, sont aussi mobilisés pour les revalorisations salariales. Depuis bientôt deux ans, le gouvernement invite les entreprises "qui le peuvent" à augmenter les salaires. Force est de constater que l'appel n'est pas suivi des faits. Le conflit chez Total Energie est devenu un symbole au vu de la situation financière de l'entreprise.

**Le droit de grève est un droit fondamental reconnu par la Constitution française.**

**Tout augmente sauf les salaires !**

Selon une étude de

l'association Action Tank

« Entreprise et Pauvreté »,

basée sur les données de

l'Insee, un ménage modeste

aux dépenses moyennes subit

a minima un surcoût annuel de

1 500 €.

**électricité**

**+8%**

**prévue en février**

**gaz**

**+15,8%**

**depuis 2019**

**carburant**

**+16%**

**depuis janvier 2022**

**alimentation**

**+10% pour le sucre**

**+23% pour les pâtes**

**Entre 9 et 15%**

**sur la charcuterie, les**

**fruits, et légumes, les**

**produits laitiers et**

**même le pain**



**La question des salaires est au cœur du débat public.**

## **DROIT DE GREVE : MODE D'EMPLOI !**

Dans le secteur privé, la grève peut être déclenchée à n'importe quel moment.  
Dans le secteur public, la grève doit avoir fait l'objet d'un préavis (art. L. 2512-2 du Code du travail) déposé par une organisation syndicale.

Pour en savoir plus :

<https://www.cgt.fr/dossiers/droit-de-greve-mode-demploi>

Profits indécents, inflation insoutenable, réforme des retraites inacceptable, avec la CGT, ce sont des milliers de travailleur·ses, de jeunes, de retraité·es qui sont passés de la colère à l'action, pour gagner sur leurs revendications !

Concernant les aides publiques allouées aux entreprises, le résultat est édifiant : il existe plus de 2000 dispositifs de soutien, pour un montant total de 157 milliards ! A titre indicatif, cela correspond à 5 fois la dette des hôpitaux, 2 fois le budget de l'Éducation nationale, 6 fois celui de l'Enseignement supérieur et de la recherche.

***Le débat engagé par la CGT sur l'exigence de revalorisation salariale, de reconnaissance du travail, gagne du terrain avec un rapport de force qui grandit et pèse.***

Le président de la République a choisi lors de son allocution télévisuelle de confirmer sa volonté de poursuivre sa réforme régressive des retraites.

**Le Président se moque du monde du travail, en cantonnant la discussion au choix entre le recul de l'âge à 64 ou 65 ans.**

Il propose même une double peine puisqu'un recul de l'âge à 64 ans serait conditionné à une nouvelle accélération du nombre de trimestres nécessaires pour une pension complète.

Cela démontre bien que l'objectif du gouvernement n'est pas seulement de faire travailler plus longtemps mais aussi de faire baisser significativement les pensions et de déséquilibrer toujours plus le partage des richesses, au détriment de ceux et celles qui les créent par leur travail, pour servir le fruit du capital.

## **Pour préserver le pouvoir d'achat de tous les salarié·es, la CGT se mobilise pour :**

- Stopper la réforme de la voie professionnelle qui brade les lycéen·es des Lycées Professionnels au patronat et détruit des diplômes nationaux. La CGT revendique la prise en compte du niveau de qualification et des diplômes dans les grilles salariales des conventions collectives et de la Fonction Publique.**
- Augmenter le SMIC, base de toutes les grilles de manière significative. La CGT revendique un SMIC à 2000 € brut et son application immédiate dans toutes les conventions collectives.**
- Indexer les salaires sur les prix et les pensions sur les salaires. La CGT revendique la mise en place de l'échelle mobile des salaires (supprimée en 1982) pour que toutes les grilles suivent la même évolution pour éviter les tassements par le bas.**
- Augmenter le point d'indice de la Fonction publique. 3,5 % cela ne suffit pas face à la perte de pouvoir d'achat : la CGT revendique de nouveau 10 % en plus pour toutes et tous.**
- Augmenter les pensions. La CGT revendique la retraite minimum à 2000 € brut et non une retraite minimale pour une carrière complète en dessous du seuil de pauvreté.**
- Stopper les cadeaux au patronat. La CGT revendique la fin des exonérations de cotisations sociales patronales et la conditionnalité des aides publiques.**

**Moi aussi je me mobilise**  
**avec la CGT du Puy de Dôme :**



Union Départementale CGT du Puy de Dôme  
Maison du Peuple, Place de la Liberté,  
63000 Clermont-Ferrand  
ud@cgt63.fr  
tél : 04 26 07 78 60  
fax : 04 73 31 87 82



**L'Union départementale CGT du Puy de Dôme appelle l'ensemble du monde du travail à rejoindre le mouvement social pour vivre dignement de leurs salaires et pensions, pour de meilleures conditions de travail et de vie, pour le droit à la protection sociale et à une retraite décente.**

**RASSEMBLEMENT JEUDI 10 NOVEMBRE A CLERMONT-FERRAND**

**10H30 PLACE DES LUTTES (ancienne Place des Carmes)**

Clermont-Ferrand, le 03 novembre 2022. Ne pas jeter sur la voie publique.